



Snudi-FO86 - [snudifo86@gmail.com](mailto:snudifo86@gmail.com) - [www.snudifo86.org](http://www.snudifo86.org)  
Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85 - 21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

Poitiers, le 13 mars 2026

Objet : Calendrier du mouvement 1er degré

Madame l'Inspectrice Académique,

Notre organisation vous alerte sur le calendrier du mouvement des personnels 1er degré qui nous a été présenté lors du Groupe de Travail sur la note de service « mouvement » du 10 mars.

Nous avons exprimé notre colère de découvrir que les résultats de la phase d'ajustement seraient **communiqués le 17 juillet**.

Il est inacceptable pour tous les personnels d'apprendre les résultats 2 semaines après le début des vacances. Tous les personnels seront impactés, pas uniquement les participants obligatoires.

**Tout cela confirme ce que nous n'avons cessé de dénoncer dans les discours tenus depuis 15 ans pour justifier le recul de nos droits, notamment ceux liés au mouvement :**

- lors de la suppression de la seconde phase du mouvement avec saisie informatique des vœux, il nous a été expliqué que cela permettrait d'affecter tous les collègues au plus tard fin juin...
- lors de la suppression des CAPD mouvement où les représentants du personnels pouvaient contrôler l'équité du mouvement, le respect des règles et discuter les situations particulières, il nous a été expliqué que la suppression des CAPD mouvement permettrait d'affecter tous les collègues avant fin juin...

Nous constatons qu'au contraire ces mesures ont aidé le Ministère à supprimer des postes administratifs, mais que le mouvement ne fonctionne pas mieux... et le calendrier est toujours plus tardif !

Nous dénonçons cette situation depuis longtemps et une fois de plus. Les moyens administratifs ne permettent plus aux PE de travailler et organiser leur rentrée dans de bonnes conditions. Au lieu d'être au service des personnels, votre administration impose désormais son agenda et ses contraintes, faute de moyens pour fonctionner correctement. Cette situation est inacceptable.

Des résultats communiqués le 17 juillet nous semblent relever d'une mauvaise gestion administrative.

Donc un calendrier qui se termine **après la sortie des classes** implique :

- de **travailler pendant les congés**,
- de **ne pas pouvoir exercer ses droits** (recours, corrections d'erreurs, etc.).
- de s'organiser à la va-vite pour la rentrée ce qui va **déstabiliser les équipes... et donc la rentrée des élèves**.
- **une remise en cause de nos droits aux congés, au repos, à la déconnexion**.

**Cela ne sera pas sans impact sur la santé des personnels, déjà largement dégradée : avait-on besoin de cela en plus ?**

Pour la sérénité de tous les personnels, équipes, administratifs, représentants du personnel, nous vous demandons de maintenir un calendrier de mouvement qui se termine quelques jours avant la fin de l'année scolaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Madame la DASEN, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Fabien Vasselín, secrétaire départemental